



Avril 2024

FO COM \ LA POSTE
DOCAPOSTE BPO IS



HALTE

AU DÉCLASSEMENT SALARIAL !

Primes d'intéressement et de participation

Le 28 février 2024, nous avons appris officiellement, lors de la réunion ordinaire du CSE, que nous n'aurions aucune prime de participation sur les résultats de 2023 et que la prime d'intéressement, pour un temps plein et une présence totale sur l'année, ne serait que de 280 € brut (254 € net), **soit environ 4 fois moins que l'année précédente.**

Très surpris par cette annonce, nous avons demandé à la direction les raisons de ces mauvais résultats. Cette dernière a tenté de nous expliquer que ce bilan calamiteux était dû à un fort taux d'inflation, aux revalorisations successives du SMIC ainsi qu'à l'augmentation des charges (électricité, gaz...).

Nous restons sceptiques sur ces explications. Nous avons, en accord avec les élus du CSE, décidé de faire ex-

pertiser les comptes de la société afin de pouvoir connaître les vraies raisons de cette diminution du Résultat d'Exploitation (REX), plus de 6 fois inférieur à l'année précédente dont nous ne comprenons pas cette diminution drastique.

Le cabinet d'expert choisi a commencé à demander des éléments à la direction pour pouvoir mener la mission que nous lui avons confiée. Les résultats de cette expertise devraient être rendus en juin 2024. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de leurs conclusions.

FO a demandé à la direction d'envoyer rapidement une communication aux salariés pour les prévenir de ce qui les attendait. Chose faite via les adresses mails professionnelles le 11 mars dernier.

NAO 2024, une cruelle désillusion !

Les NAO 2024 ayant débuté en fin d'année 2023, pour se terminer le 29 février 2024, n'ont pas abouti à un accord. Le budget alloué pour cette négociation n'était pas suffisant pour octroyer des augmentations décentes aux salariés, malgré leurs efforts et leurs investissements. En effet, l'enveloppe que proposait la direction était diminuée de presque 3 fois par rapport à l'année dernière. Vous trouverez ci-dessous, les propositions de FO lors de ces NAO :

- Un montant de l'enveloppe correspondant à **4%** de la masse salariale.
- Une **revalorisation de la grille de salaires minimum garantis**, avec des décrochages significatifs entre les différentes classifications.
- Une **augmentation générale de 60 € brut** pour les salariés n'ayant pas bénéficié de l'augmentation totale du SMIC au 1^{er} mai 2023 et au 1^{er} janvier 2024.
- Une valorisation des années d'ancienneté :
 - **entre 5 et 9 ans**, 20 € brut supplémentaire,
 - **de 10 à 15 ans**, 30 € brut supplémentaire,
 - **de 16 à 20 ans**, 40 € brut supplémentaire,
 - **plus de 20 ans**, 50 € brut supplémentaire,

OU des **jours de congés supplémentaires** en rapport avec le nombre d'année d'ancienneté.

- Une augmentation des **primes d'entretien de tenue**, de la **prime panier** (à hauteur de 60% du montant du titre-restaurant journalier, soit 4,80 €) et de la **prime chauffeur**.
- Une augmentation de la **valeur faciale du titre-restaurant** à 10 € au lieu de 8 € actuellement.
- La **mise en place de la PPV** (Prime du Partage de la Valeur) avec condition d'ancienneté.
- La **mise en place du FMD** (Forfait Mobilité Durable) et de la **prime carburant**.

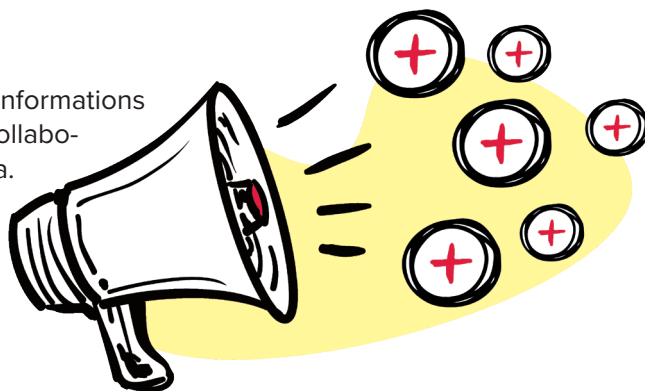


La direction, quant à elle, propose une augmentation de 40€ brut pour les salariés n'ayant pas bénéficié des dernières augmentations du SMIC, ainsi qu'une enveloppe destinée à augmenter individuellement les cadres de l'entreprise, avec un taux de sélectivité de 70%.

Les propositions de la direction étant en dessous des attendus, FO ne signera pas l'accord NAO. Il semblerait que les autres organisations syndicales fassent de même. La direction appliquera donc, unilatéralement, ses dernières propositions.

Déception et colère!

En plus de la déception et de la colère des salariés, ces informations ont également pour effet de démotiver l'ensemble des collaborateurs qui attendaient légitimement bien mieux que cela. Leur investissement et leur professionnalisme se voient une nouvelle fois mis à mal et le moral en a pris un coup.



Comment faire entendre notre mécontentement?

FO n'a eu de cesse d'alerter la direction, lors de nos réunions et entretiens, de l'impact de ces mauvaises nouvelles sur le moral de chacun. Malgré cela, nous avons le sentiment de ne pas avoir été entendus, et que ces décisions au détriment du pouvoir d'achat des salariés, auront de lourdes conséquences...

UNE NOUVELLE FOIS, FO VA PRENDRE SES RESPONSABILITÉS ! (AFFAIRE À SUIVRE)

Coordonnées des délégués syndicaux FO (n'hésitez pas à nous contacter):



Julien **RÉMOND**
Délégué syndical central, élu au CSE
06 07 57 99 26
fo.docapost.bpo.is@gmail.com



Chiraz **KOUKI**
Déléguée syndicale, élue au CSE
06 12 72 95 65
chiraz.kouki@docaposte.fr



Bernard **GAUTHIER**
Délégué syndical, élu au CSE
06 14 64 69 49
bernard.gauthier@docaposte.fr

FO, LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT!



www.focom-laposte.fr

DÉTERMINÉS

POUR NOUS SUIVRE

